

AE 73601



Aurillac le 21 juillet 1932

~~N. 28  
1932~~

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de solliciter de votre  
bonne bienveillance l'obtention d'un  
passage pour l'Angleterre.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet,  
l'hommage de mon plus profond respect.

Abel Beaupré

Professeur. Institut St Eugène  
à Aurillac

né le 3 Août 1899 à Balluac Indre

Motif de voyage : étude de la langue

En est transmis à Monsieur le Préfet  
de Cantal

avis favorable



21-7-1932  
Secrétaire de Police  
J. Henry



AE 73557

Aurillac, le 26 juillet 1932.



*N° 31  
de 1932*

Monsieur le Préfet.

Je, soussigné Belaubre, Maximin, Paul, Henri,  
né le 29 Mai 1911 à Aurillac (Cantal),  
domicilié à Aurillac, rue J. B. Rames,  
Etudiant es Lettres (Anglais), ai l'honneur  
de solliciter de votre bienveillance l'octroi  
d'un passeport pour me rendre à Glasgow  
(Ecosse), où je dois poursuivre mes études.

Daignez agréer, Monsieur le Préfet,  
l'assurance de mon dévouement  
Très respectueux.

*Belaubre Henri*

*Tu et transmis à Monsieur  
le Préfet du Cantal  
favorable*



*loc le 26.7.1932*

*Le Chef de Police*

*J. Mouly*





REPUBLIQUE FRANÇAISE



PASSEPORT

N° 36

Nom *Beaufre*  
Prénoms *Abel*  
Nationalité *française*  
Lieu et date de naissance *né le 3*  
*Août 1899 à Palluau. s. Jéroux*  
Profession *professeur à l'Institut*  
*(Mdre)*  
Domicile *à Aurillac*

== Ce passeport contient 32 pages ==

AA 14030



**SIGNALEMENT**

Taille: 1 m 72  
 Cheveux: Chât. foncé  
 Sourcils: id  
 Front: ord.  
 Yeux: bleus  
 Nez: moy.  
 Bouche: w  
 Barbe: 1  
 Menton: rond  
 Visage: ovale  
 Teint: coloré  
 Signes particuliers: .

Accompagné de (nombre) enfants:

Nom	Prénoms	Date de naissance

Photographie du titulaire et, le cas échéant, photographies des enfants qui l'accompagnent.



Signature du titulaire.

*[Handwritten signature]*

AA 14030



Ce passeport est délivré pour tous pays sauf, s'il y a lieu, exceptions à mentionner ci-dessous

Le visa français est nécessaire pour la Syrie et le Liban

Ce passeport expire le 15 juillet mil neuf cent trente deux sauf renouvellement

Délivré à Aurillac

Date, le 10 juillet 1930

Signature et cachet de

l'autorité qui a délivré le passeport.

Le Préfet

Préfet du Cantal  
Division des Passports



Prorogations de Validité

Emplacement du Timbre mobile spécial	du	
	au	
Fait à	le	19
Le		

Emplacement du Timbre mobile spécial	du	
	au	
Fait à	le	19
Le		